



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

## **LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON 2019**

### **Présentation du dispositif**

#### **❖ VERS UN NOUVEAU DISPOSITIF**

Avec le dispositif précédent, le club faisait le choix de postuler à l'obtention d'un label bien identifié (une, deux ou trois étoiles). Pour obtenir la labellisation, la structure devait satisfaire à un ensemble de critères structurels et sportifs. Toutefois, cela ne lui permettait pas de compenser des faiblesses dans certains domaines par des points forts par ailleurs identifiés.

L'évolution de la labellisation des écoles de triathlon a pour objectif de valoriser la structuration des clubs au regard d'un certain nombre de critères.

Ce qui change, c'est le principe d'accès à la labellisation. Le club ne postule plus à un label identifié une, deux ou trois étoiles. Il obtiendra désormais un label en fonction des éléments renseignés et identifiés dans la base de données Espace tri 2.0.

La labellisation reste toutefois une démarche volontariste du club, premier témoin de son engagement envers la formation des jeunes.

Le dispositif s'appuie sur un principe d'attribution de points au regard de critères (items) offrant une lecture claire de la situation du club. Un système permettant de valoriser les points forts et ainsi de prendre en considération la particularité d'organisation et de fonctionnement de chaque structure.

La labellisation s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des clubs dans leur structuration et leur développement. Les éléments recueillis et traités dans l'Espace Tri 2.0 permettent d'établir une fiche de synthèse regroupant les points forts et les faiblesses et ainsi d'envisager des pistes d'amélioration pour la structure, dans un contexte qui lui appartient.

Le club dispose alors d'un outil d'auto-évaluation qui va lui permettre de se situer au niveau national.

Vous pourrez accéder à la demande de labellisation des écoles de triathlon par le biais de l'espace tri 2.0 à partir du mois de juin.

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



## ❖ CRITERES DE LABELLISATION

La labellisation s'organise autour de 5 critères :

1. Structuration de l'école de triathlon ;
2. Equipe pédagogique ;
3. Jeunes (*correspondant aux effectifs*);
4. Vie sportive ;
5. Démarche d'enseignement.

Les critères 2, 4 et 5 font l'objet d'une validation par le Conseiller Technique de Ligue (CTL).

### 1. Structuration de l'école de triathlon

Les informations demandées via le questionnaire donnent un premier aperçu de l'organisation de l'école de triathlon.

Basé sur du déclaratif, cet item n'attribue pas de points. Néanmoins il doit obligatoirement être renseigné par le club.

### 2. Equipe pédagogique

Les informations demandées via le questionnaire visent à identifier l'ensemble des éducateurs et des éducatrices licencié.e.s dans le club et **intervenant de façon effective** au sein de l'école de triathlon. En fonction du niveau de qualification, l'éducateur ou l'éducatrice apportera un certain nombre de points.

GRILLE DE POINTS	
DIPLÔMES	POINTS
Assistant fédéral, Module jeune, BEESAN, BPJEPS AAN	5 pts
BF 5	10 pts
BF 4	30 pts
BF 3, BPJEPS + UCC Triathlon	40 pts
DEJEPS « Mention Triathlon »	50 pts
Autre diplôme	Pour information
CRITÈRES DE BONIFICATION	BONUS
Ratio Educateurs/Nombre de jeunes > ou = 12,5% (1 pour 8)	10 pts
Ratio Educatrices/Educateurs > ou = 30%	10 pts
Club professionnalisé	20 pts

### 3. Jeunes

Les données relatives à ce critère sont directement issues de l'Espace tri 2.0. Les points attribués viennent valoriser un public cible et la dynamique de groupe au sein du club.

GRILLE DE POINTS	
1 licencié.e jeune	1 pt
CRITÈRES DE BONIFICATION	BONUS
Nombre de mini poussins à benjamins > ou = 20	10 pts
% de féminines > ou = 40%	10 pts

#### 4. Vie sportive

Les données relatives à ce critère sont issues partiellement de l'Espace tri 2.0. Les points attribués témoignent du dynamisme associatif, de l'accompagnement du jeune triathlète dans sa pratique (découverte, loisir, compétitive) et de l'implication du club vis-à-vis des dispositifs fédéraux dédiés aux jeunes.

Pour la partie « organisation », le club renseigne les informations concernant les épreuves organisées durant la saison sportive (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Il est à noter qu'une limite de 8 épreuves jeunes est fixée dans la prise en compte des points. Cette partie fait l'objet d'une validation par la ligue régionale.

GRILLE DE POINTS	
<b>ORGANISATION</b>	<b>POINTS</b>
Epreuve jeune	5 pts
<b>CLASS TRIATHLON</b>	
1 résultat complet validé	1 pt
<b>COMPÉTITIONS DU CHALLENGE NATIONAL JEUNES</b>	
1 participation à la ½ finale du CF Triathlon	2 pts
1 participation au CF d'Aquathlon ou de Duathlon	3 pts
1 participation au CF de Triathlon	4 pts
<b>CRITÈRES DE BONIFICATION</b>	
Taux de tests au Class Triathlon > ou = 60%	10 pts
Taux de participation à la ½ finale du CF Triathlon > ou = 60%	10pts

#### 5. Démarche d'enseignement

Ce critère se compose d'une partie à compléter sous la forme d'un questionnaire qui permet d'en savoir plus sur les modalités d'organisation pédagogique de l'école de triathlon et d'une partie relative à la certification EFT (école Française de triathlon) des jeunes composant l'école de triathlon, donnant lieu à l'attribution de points.

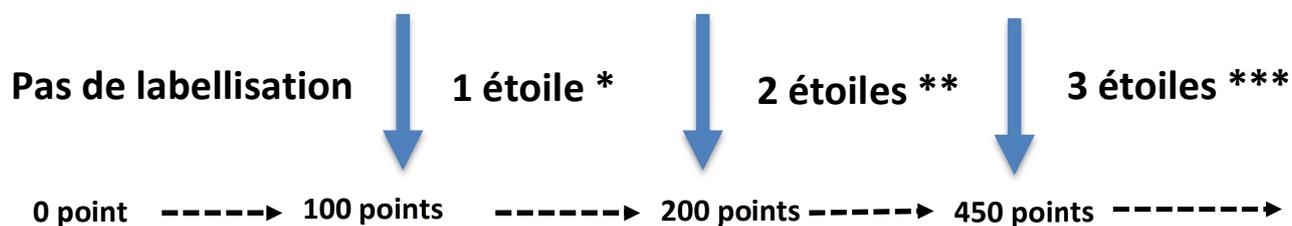
GRILLE DE POINTS	
<b>QUESTIONNAIRE</b>	<b>Pour information</b>
<b>CERTIFICATION EFT</b>	<b>POINTS</b>
1 jeune certifié	1 pt
<b>CRITÈRES DE BONIFICATION</b>	<b>BONUS</b>
Taux de jeunes certifiés EFT > ou = 60%	10 pts

#### ❖ NIVEAU DE LABELLISATION

Le nouveau dispositif s'organise autour de 3 niveaux de labellisation qui tiennent partiellement compte de l'architecture précédente. En effet, les écoles de triathlon trois étoiles labellisées en 2018 ne sont plus considérées sur le même niveau d'exigence dans cette nouvelle organisation. Pour autant elles peuvent demander une labellisation.

Investis dans une démarche plus engageante, les clubs labellisés trois étoiles en 2018 sont amenés à être rebaptisés. Leur identification se fera par l'intermédiaire d'une réponse à un cahier des charges et se distinguera de la labellisation des écoles de triathlon.

En fonction du total de nombre de points récoltés à l'issue de la demande de labellisation le club se verra attribuer un nombre d'étoiles selon la répartition suivante :



### ❖ CALENDRIER DE LABELLISATION

	Dates de début	De fin
Saison sportive	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Période de prise en compte des épreuves	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Période de saisie et d'enregistrement des données	1 <sup>er</sup> janvier	31 août
Période de régulation pour les CTL	1 <sup>er</sup> septembre	14 septembre
Période de labellisation	15 septembre	22 septembre

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Valorisation fédérale des labels école de triathlon



Dans le cadre de la rénovation du dispositif de labellisation, la FFTRI a souhaité faire évoluer sa contribution à la valorisation des écoles de triathlon déployées par les clubs.

Dorénavant les écoles des clubs labellisés se verront attribuer :

- Pour les clubs \* : un lots de bracelets et de passeports pour tout nouveau licencié 6-13 ans.
- Pour les clubs \*\* : idem \* + Remboursement de 50% des frais de formation BF4 pour une personne diplômée / an / club.
- Pour les clubs\*\*\* : idem\*et\*\* + Remboursement de 100% frais de formation BF4 pour une personne diplômée / an / club **ou** de formation BF3 se composant de 5 modules.

Les clubs labellisés pour 2019 recevront dans les plus brefs délais les lots de bracelets ainsi attribués sur la base des fichiers précédemment transmis.

SOUTIEN F.F.TRI Par niveau	CLUBS CONCERNÉS
Passeports + lot de bracelets pour tout nouveau licencié 6-13 ans	*, **, ***
Remboursement de 50% des frais de formation BF4 pour une personne diplômé / an / club	**, ***
Remboursement de 100% frais de formation BF4 pour une personne diplômé / an / club ou de formation BF3 se composant de 5 modules	***

### Exemple d'aide à la formation pour un label \*\*\* :

Si le club finance la formation la même année, de 2 stagiaires BF4, il bénéficiera du remboursement des frais pédagogiques de 100% (700€) pour un diplômé + 50% des frais pédagogiques (350€) pour un second diplômé.

Dans le cas d'un stagiaire BF3, la situation est identique



## Valorisation régionale des labels école de triathlon



### Mallette Ecole Française de Triathlon :

Au niveau régional, les clubs labellisés pour 2019 recevront une mallette Ecole Française de Triathlon gratuite.

### Aides à la formation :

Une aide financière sera octroyée dans le cadre des formations fédérales organisées par la ligue Nouvelle-Aquitaine de triathlon (BF5 et BF4)

#### Crédit formation BF5 :

1 gratuité par club représenté (soit 150 à 180 € en fonction du site d'organisation)

#### Crédit formation BF4 :

180 € de crédit formation pour le 2<sup>ème</sup> stagiaire BF4